

DE L'ABLATIF A L'ERGATIF EN PASSANT PAR LE CAUSATIF : LE CAS DU TIBÉTAIN

Nicolas TOURNADRE
Université de Paris 8

75 —

1. Quelques remarques préliminaires¹

La notion de cause occupe une place centrale dans la culture tibétaine. Elle est essentielle aussi bien pour la langue tibétaine que pour la philosophie bouddhique. En effet, d'un point de vue linguistique, la causativité s'avère indispensable pour analyser les structures fondamentales de l'énoncé tibétain au même titre que la notion de sujet pour les langues européennes, et d'un point de vue philosophique, la loi du karma (tib: *las rgyu 'bras*) et le concept de la causalité représentent la pierre angulaire du bouddhisme. Non seulement de très nombreux volumes ont été écrits à propos des processus karmiques mais, la compréhension de la loi de la causalité est un préalable requis pour l'obtention de la "sagesse du non soi" (tib : *bdag med shes rab*) et plus généralement de l'état de Bouddha. L'importance extraordinaire des notions de causalité et de causativité respectivement pour le bouddhisme et pour la linguistique tibétaine correspond peut-être à une convergence qui ne serait qu'une simple coïncidence mais ne manque pas de nous interroger.

Force est de constater que le bouddhisme tibétain a trouvé un "terrain linguistique" particulièrement favorable en étant véhi-

1. Je remercie vivement Jacques François qui a bien voulu relire le manuscrit et m'a fait part de corrections, de remarques et de suggestions tout à fait judicieuses.

culé par une langue qui accorde autant d'importance à la causalité d'un point de vue grammatical. On ne peut néanmoins pas écarter à priori l'hypothèse d'influences réciproques entre le mode de pensée philosophique et la langue tibétaine. Ainsi n'est-il pas exclu qu'en traitant le sujet comme une cause particulière ou en marquant formellement l'opposition entre un acte intentionnel et non intentionnel, la langue ait pu orienter certains commentaires des pandits tibétains et les sensibiliser à cette problématique. A l'inverse, le bouddhisme a pu exercer une influence sur la grammaire traditionnelle tibétaine mais dans un cas comme dans l'autre, il semble difficile de le confirmer.

L'ergatif est dans tous les traités grammaticaux désigné par *byed pa po'i sgra* "son de l'agent" (souvent abrégé *byed sgra*). On distingue deux types de *byed sgra* : le *byed sgra gtso bo* "l'agentif principal" et le *byed sgra phal pa* "l'agentif secondaire" qui réfèrent respectivement à l'agent et à la cause inanimée (instrument, force naturelle) ou encore à la manière. Il est intéressant de noter que le mot *byed pa po*, "agent" désigne également le Créateur d'un point de vue métaphysique (Créateur qui n'a pas d'existence selon la conception bouddhique).

D'une manière générale, lorsque les tibétains pratiquent l'analyse grammaticale de phrases simples, leurs réflexions débouchent souvent sur des considérations philosophiques liées à la notion de cause.

Ainsi dans un énoncé tel que :

- | | | | | |
|----|--|-------------------|-------------------------------|----------------|
| 1. | <i>kho-s</i> | <i>dbyug pa-s</i> | <i>shed-kyis</i> ² | <i>brdungs</i> |
| | il-ERG | bâton-INST | force-INST | frapper |
| | "il (l')a frappé fortement avec un bâton." | | | |

- 2 *Kyis* est un allomorphe de *s* après la consonne *d*.
 Liste des abréviations : ACC= accompli; ASS= assertif; CONST = constatif; EGO = égophorique ou forme liée à la 1ère personne; ERG= ergatif; INFER= inférentiel (parfait) ; INST = instrumental; (Inv) : involontaire; INAC= inaccompli; NOM= nominalisateur, PARF : parfait, (Caus)= forme causative du verbe; (Rés) = forme résultative du verbe; TE= tibétain écrit (translittéré en italique) ; VOL : volitif.

la marque S apparaît trois fois en indiquant des fonctions différentes (nous reviendrons plus loin sur ce phénomène). Le bâton n'est pas la cause première de l'action pas plus que la force qui spécifie la manière. La cause originelle est en fait imputable à l'agent humain qui est bien marqué par le cas "causal" S, mais d'un point de vue philosophique, les tibétains cultivés sont susceptibles de poursuivre l'analyse, en précisant que l'agent causateur de l'acte en question correspond en réalité à l'émotion perturbatrice (skr : klesa, tib : *nyon rmongs*) qui a déclenché la colère responsable de l'acte.

2. Le modèle trajectoriel et la causativité

L'ergativité aurait selon les langues une origine passive ou bien possessive, mais on invoque plus rarement une origine ablatif³. Il me semble que c'est pourtant le cas en tibétain. D'un point de vue morphologique, l'agent, le causateur et l'origine spatio-temporelle sont traités d'une façon similaire: Ils sont marqués par un cas contenant le "s" ablatif (ergatif : *s/ gis/ nas*, instrumental *s/gis/ nas*; ablatif *nas/las*). En revanche, le patient est marqué par un morphème Ø, ainsi qu'en règle générale l'agent non causateur (le participant motionnel), tandis que le destinataire ainsi que la localisation spatio-temporelle (avec ou sans mouvement) sont marqués par le morphème *la*. Signalons que les agents non causateurs (de verbes comme "aller", "venir", "courir", "voler") peuvent être marqués par l'ergatif lorsqu'ils sont soumis à une focalisation ou à une emphase contrastive. En dehors de ces cas particuliers (assez fréquents) l'agent causateur est traité différemment de l'agent non causateur.

Le marquage morphologique des actants⁴ peut être résumé par le tableau suivant :

-
3. J. Anderson (1975: 88) rapproche aussi les cas ergatif et ablatif. On retrouve une analyse analogue chez R. Jackendoff (1990 : 259) pour qui la source (ablatif) correspond au "plan thématique" tandis que l'agent (actor) correspond au "plan de l'action".
 4. Nota bene : la notion de sujet n'est pas opératoire en tibétain et le verbe ne connaît pas diathèse.

	Source /s/	centre Ø	incidence /la/
agent causateur animé (humain et animal) :	+		
causateur (inanimé) :	+		
origine spatio-temporelle :	+		
agent non causateur :	(+)	+	
patient :		+	
destinataire/bénéficiaire :			+
localisation spatio-temporelle :			+

Le "glottogénéticien" tibétain considère donc que l'agent causateur est à l'origine spatiale de l'action qui est conçue comme une trajectoire passant par un centre (le patient) et aboutissant à une destination.

78 —

L'ergativité dans cette langue fait en réalité partie d'un système beaucoup plus vaste fondé sur une représentation trajectorielle du procès (cf Tournadre 1995), système dans lequel les entités "source" et "incidence", (ou leurs homologues chronologiques "antériorité" et "postériorité") apparaissent grammaticalisées au niveau du syntagme et de la proposition.

En d'autre terme, l'agent n'est qu'une cause particulière qui elle-même n'est qu'une source particulière. L'ablatif prototypique "s" va donc servir à marquer non seulement les "actants-sources" (agents volontaire ou involontaire) et les "circonstants-sources" (cause, manière, instrument), l'élément comparé (conçu comme source de la comparaison) dans les structures comparatives, etc. mais aussi en tant que subordonnant, les "propositions-sources" (subordonnées de cause et d'antériorité). D'une façon relativement symétrique, le cas de l'incidence *la* marquera aussi bien les actants et les circonstants dans les fonctions de locatif, d'allatif ou de datif que des propositions de but.

Cette ergativité ablative doit être corrélée à une autre notion fortement grammaticalisée dans cette langue : la volition. Cette dernière est non seulement indiquée par la classe verbale et par le type d'auxiliaire mais aussi d'une façon indirecte par la présence (ou l'absence) d'ergatif-ablatif. Comparons par exemple les deux énon-

cés français suivants ⁵ et leurs équivalents tibétains

1a. *Je me suis brûlé les cheveux.*

1b. *J'ai brûlé mes cheveux.*

Le français fait ici une double distinction entre possession aliénable (1b) et inaliénable (1a) d'une part et d'autre part entre intentionnel (1b) et neutre quant à la volition (1a). Il va sans dire que de tels effets sémantiques ne sont pas véritablement grammaticalisés en français. En tibétain, en revanche, l'intentionnalité va apparaître grammaticalisée à trois reprises dans cette phrase : dans le cas assigné au pronom *nga-s*, dans la classe verbale (*sreg* est un verbe causatif et volitif) ainsi que dans l'auxiliaire volitif *pa.yin*.

Le cas ablatif-ergatif apparaît plus acceptable avec l'énoncé impliquant un contexte volitif.

2a. *nga-'i skra tshig-bzhag*
je-GEN cheveux+Ø brûler (rés)-INFER
"Je me suis brûlé les cheveux (involontairement, la responsabilité n'est pas précisée)."

2b. *nga-s skra sreg 6-pa.yin*
je-ERG cheveux+Ø brûler (caus)-ACC+VOL.
"j'ai brûlé les/mes cheveux (volontairement)."

même si l'énoncé suivant est également possible :

2c. *nga-s skra tshig-bzhag*
je-ERG cheveux+Ø brûler(rés)-INFER
"C'est moi qui ai brûlé les/tes/mes etc. cheveux (énoncé marqué insistant sur la responsabilité involontaire)."

Le marquage ergatif entretient donc des relations complexes avec la notion sémantique d'intentionnalité.

3. Les différents types de causateurs et d'agents

D'un point de vue morphologique, nous avons vu plus haut que c'est la causativité plutôt que l'agentivité qui est marquée par

5. Empruntés à Pierre Cadiot (communication personnelle).

6. Dans la langue courante, on trouverait à la place du verbe littéraire *sreg* : *me sreg btang* prononcé / metratang /.

l'ablatif-ergatif *s*. Cela ne veut pas dire que, de leur côté, les causeurs animés et les causeurs inanimés se comportent exactement de la même façon: des contraintes (morpho)syntaxiques vont en effet nous conduire à les différencier.

a/ les causeurs animés sont antéposés à l'objet et les causeurs inanimés lui sont postposés

Lorsque l'énoncé est énonciativement neutre (sans focalisation ni emphase), les véritables agents causeurs (animés et intentionnels) occupent la position thématique située en début de phrase et précédant l'objet. Les causeurs inanimés sont en revanche normalement postposés à l'objet, même si dans des cas énonciativement marqués la position thématique initiale est également possible :

- 3a *khong chu-s khyer-bzhag*
 il eau-CAUS emporter-INFER
 "Il a été emporté par la rivière."
 3b ??*chu-s khong khyer-bzhag*
 "La rivière l'a emporté."

b) les causeurs inanimés et les verbes non volitifs

En règle générale, les causeurs inanimés sont employés avec des verbes non volitifs mais il arrive que des verbes volitifs soient utilisés de façon à souligner la violence ou le caractère nuisible de l'instance causatrice ou de la force naturelle. Dans l'exemple ci-dessous, le verbe *log* est un verbe résultatif⁷ et non volitif impliquant que le procès se produit naturellement tandis que son homologue *slog* est un verbe causatif et volitif supposant normalement un agent volontaire. Dans la mesure où il ne s'agit pas ici d'un agent humain, l'emploi du verbe causatif-volitif sert simplement à insister sur la violence du phénomène :

7. voir à ce propos la section 6.

d) Les causateurs non dynamiques sont postposés à l'objet

Les causateurs sont de meilleurs candidats pour occuper la position du thème s'ils correspondent à des entités dynamiques participant à des procès et à l'inverse ne peuvent assumer cette fonction s'ils réfèrent à des entités statiques impliquées dans des états résultants :

- 8a. *ri-'go* *gangs-kyis* *g.yogs-bzhag*
 montagne-tête+Ø neige-CAUS recouvrir-INFER
 "Le sommet de la montagne est recouvert de neige."

La neige réfère ici à un état résultant et par conséquent ne pourrait pas être antéposée avec un aspect accompli de type aoriste qui mettrait en avant le procès et non l'état résultant :

- 8b **gangs-kyis* *ri-'go* *g.yogs-pa.red*
 neige-CAUS montagne-tête+Ø recouvrir-ACC+ASS

En revanche la phrase suivante est tout à fait acceptable :

9. *lhags.pa-s* *sgo* *brgyabs-pa.red*
 vent-CAUS porte+Ø fermer -ACC+ ASS
 "Le vent a fermé la porte."

En conclusion, on peut distinguer, grâce aux critères morphologiques et syntaxiques, les types d'agentivité et de causativité suivants (de haut en bas, du plus causatif au moins causatif) :

Type	cas	position	verbe volitif
agent causateur volitif	<i>s</i>	antéposé	+
agent causateur non vol	<i>s</i>	antéposé	-
causateur inanimé, + dyn	<i>s</i>	post/ antéposé	-/+
causateur inanimé, -dyn	<i>s</i>	postposé	-
agent non caus., +vol/+foc	<i>s</i>	*	+
expérienceur	<i>s / Ø / la</i>	antéposé	-
agent non causateur, -vol	Ø	*	+
patient	Ø	*	+/-

Il peut être intéressant d'examiner la terminologie tibétaine traditionnelle pour savoir dans quelle mesure elle reflète les catégo-

ries linguistiques ci-dessus. Tout d'abord, pour désigner les différents actants, on trouve essentiellement les trois appellations suivantes : *byed pa po* "agent"⁹; *bya ba'i las* "objet de l'action, patient" [complément direct]; *bya ba'i yul* "lieu de l'action" [complément indirect]. Il est assez édifiant de ne trouver aucun équivalent au terme européen de "sujet". Seul le mot "agent" est utilisé et il n'y a pas de terme spécifique pour désigner les sujets non intentionnels de verbes intransitifs. En revanche, les grammaires traditionnelles distinguent au delà de l'identité de marquage, *byed pa po* "l'agent" de *byed pa* "l'instrument". De plus, les grammairiens modernes ont trouvé judicieux d'inventer un terme pour distinguer l'agent causateur *byed pa po gzhan* "agent distinct [de l'objet]" de l'agent non causateur *byed pa po tsam* "agent seul". A cette liste, il convient d'ajouter les termes modernes désignant les classes verbales : *bya tshig tha dad pa* [litt: différenciatif] "transitif"; *bya tshig tha mi dad pa* [litt: indifférenciatif] "intransitif"; *bya tshig rang dbang can* "verbe volitif" et *bya tshig gzhan dbang can* "verbe non volitif" ainsi que *gzhan sgul* (litt: hétéromobile) "causatif" et *rang 'gul* (litt: automobile) "résultatif". On voit donc à travers cette terminologie que les notions de causativité et de volition apparaissent importantes aux yeux des grammairiens tibétains.

83 —

4. Le rôle d'expérienceur et son marquage casuel

Le rôle d'expérienceur est sans aucun doute d'un point de vue grammatical le plus complexe. Il peut en effet être marqué par les cas ergatif, absolutif ou datif selon le type de verbe. Les verbes de perception sensorielle volontaire (*lta* regarder, *nyan* "écouter") ou non volontaire (*mthong* "voir", *go* "entendre", *ha go* "comprendre", etc) régissent en général l'ergatif, tandis que les verbes référant à des sensations ou à des émotions (*na* "être malade", *zhed* "avoir peur", *dga'* "se réjouir") régissent la plupart du temps l'absolutif. Enfin certains rares verbes sont également susceptibles de régir le datif. Tout se passe donc comme si l'expérienceur était tantôt assimilé à un causateur, tantôt à un patient ou encore à un bénéficiaire. Les différents types d'expérienceur sont illustrés ci-dessous :

9. Le terme est forgé à partir du verbe *byed* "faire, agir".

- 10 *nga-s sa kra-la bltas-payin*
 Je-ERG carte-DAT regarder-ACC+EGO
 "J'ai regardé la carte."
11. *khong-gis gdong 'dre gcig mthong-pared*
 il-ERG fantôme un voir-ACC+ASS
 "Il a vu un fantôme."
- 12 *bu mo chung chung rgya .bo-la zhed-song*
 fille petite barbu-DAT avoir peur-ACC+CONST
 "La petite fille a eu peur du barbu."
- 13 *mi tshang.ma-la sems 'gul thebs-pa red*
 homme tous-DAT être ému-ACC+ASS
 "Tous les gens ont été émus."

Dans les exemples 9 et 10, l'expérienceur est marqué par l'ergatif, tandis que dans les 11 et 12, il est marqué respectivement par l'absolutif (\emptyset) et par le datif.

84 —

5. L'ergatif est syntaxiquement "dominé" par le génitif

Diachroniquement, les cas "source" apparaissent soit sous la forme d'un morphème indécomposable *S* soit d'un morphème dérivé du génitif (*GI*) ou du datif-locatif (*NA/LA*) auxquels vient s'ajouter le morphème *S* (*GI+S*, *NA+S*, *LA+S*). Il est donc indéniable qu'il y ait sur un plan morphologique une relation entre l'ergatif et le génitif ou le datif. Les liens existant entre les cas ergatif et génitif sont encore confirmés par des arguments d'ordre syntaxique. En effet, dans les cas de coréférences entre ces deux marques, le tibétain qui évite autant que faire se peut les reprises anaphoriques au sein d'un même énoncé (sauf bien sûr pour marquer une emphase) préfère effacer l'ergatif au profit du génitif. Cela a pour conséquence de changer le nombre des actants formellement présents.

Comme le montrent les exemples suivants tirés d'une grammaire moderne (*Dor zhi Dong drug sNyems blo*, 1987), il est possible dans certains cas de remplacer le génitif par l'ergatif en modifiant le sens de l'énoncé.

- 14a. *nga-s phreng.ba-'i grangs ka brtsis*
 je-ERG rosaire-GEN nombre compter
 "j'ai compté le nombre (de grains) du rosaire."

14b. *nga-'i* *phreng.ba-s* *grangs ka* *brtsis*
 je-GEN rosaire-INST nombre compter
 "(on) a compté le nombre avec mon rosaire."

14c. *nga-s* *phreng.ba-s* *grangs ka* *brtsis*
 je-ERG rosaire-INST nombre compter
 "j'ai compté le nombre avec un/le rosaire."

14a précise l'auteur du compte et non celui à qui appartient le rosaire. De plus ici, c'est le rosaire qui est l'objet du calcul et non l'instrument. En 14b et en 14c, le rosaire devient l'instrument qui sert à calculer (les tibétains l'utilisent pour compter les mantras, ou à des fins divinatoires ou encore comme une sorte de boulier) mais en 14b l'auteur du calcul n'est pas spécifié et l'on connaît seulement le propriétaire du rosaire, tandis qu'en 14 c, c'est l'inverse.

85 —

Les exemples et le commentaire de *Dor zhi gdong drug snyem blo* sont tout à fait justes d'un point théorique mais dans la pratique si l'agent est également le possesseur, c'est ce dernier qui apparaît marqué comme en 14b qui signifie donc en réalité (sauf si le contexte l'interdisait): "j'ai compté le nombre avec mon rosaire".

Les exemples tirés du manuel de tibétain de l'INaLCO (à paraître) montrent que dans une conversation, le cas le plus naturel est l'effacement de l'ergatif et son remplacement par le génitif même lorsqu'il est évident que le possesseur est également l'auteur de l'action.

15. *khyed rang-gi* *rkang.ga.ril* *ga.par* *bzhag-yod*
 tu-GEN vélo où mettre-PARF+EGO
 "Où as (tu) mis ton vélo?"

Dans cet exemple, il est clair que le possesseur est également l'agent grâce à l'auxiliaire égophorique utilisé dans le mode anticipatif.¹⁰

10. Ce mode requiert l'utilisation de l'auxiliaire de la première personne à la place de la seconde dans les questions, par anticipation sur la réponse. On pourrait rendre cette structure en français métalinguistique par "où tu ai mis ton vélo?". En effet, la réponse doit en principe comprendre une première personne ("j'ai mis"). N.B la phrase 15 ne signifie donc jamais "où ai-je mis ton vélo?".

16. *gal.srid* *mi* *gcig-gi* *thug.pa-'i* *nang-la* *si.pan*
 si homme un-GEN soupe dans-LOC piment
don-pa.yin-na *de* *kha.tsha.po* *yod-pa-'i*
 faire sortir -ACC-si cela piquant avoir-NOM+GEN
rtags *red*
 signe être

"Si quelqu'un trouve le piment dans sa soupe, c'est le signe qu'il a une langue acérée (litt.: le signe d'une bouche piquante)."

Comme le montrent les exemples 15 et 16, le génitif marque l'agent qui est en même temps le possesseur. En effet, en 15 "tu" est à la fois l'agent du verbe "mettre" et le possesseur du vélo. De même, en 16 "un homme" est l'agent du verbe "faire sortir" et le possesseur de "la soupe".

86 —

L'intégration des remarques ci-dessus dans le modèle de la causativité élaboré au premier paragraphe nous conduit donc à introduire la catégorie de "possesseur-causateur" :

FONCTIONS

CAS

agent causateur animé (humain et animal) vol./ involontaire

ergatif (gis) / ablatif (nas)

causateur (inanimé) :

ergatif (gis)

agent non causateur :

absolutif (Ø) / ergatif (gis)

possesseur-causateur (humain)

génitif (gi)

expérienceur

ergatif (gis) / absolutif (Ø) / datif (la)

6. Les verbes causatifs et les verbes résultatifs

En tibétain, on trouve une série d'environ deux cents paires verbales pour lesquelles il existe une opposition morphologique entre un verbe causatif et un verbe résultatif. A l'oral, les deux verbes se distinguent souvent par le voisement ou l'aspiration et à l'écrit le verbe causatif peut en général être dérivé du résultatif par l'adjonction d'un préfixe *s*.

Les paires verbales causatif-résultatif ont souvent été confondues avec l'opposition entre transitif et intransitif. En réalité, s'il est vrai que les verbes causatifs sont tous volitifs et transitifs, les verbes

résultatifs qui sont normalement intransitifs ont également des emplois transitifs. Les verbes causatifs insistent sur l'effort de l'agent qui est la cause du procès, tandis que les verbes résultatifs mettent en valeur le résultat obtenu, qu'il soit dû à un agent ou à un processus naturel. Cela apparaît clairement dans les exemples suivants où les verbes causatifs s'opposent au sein du même énoncé à leur homologue résultatif.

- 17 *khong.tsho-s* *khong* *bkag-na'i* *ma 'khog-pa red*
 ils-ERG il arrêter(caus)-mais NEG arrêter(rés)-ACC+ASS
 "Ils ont tenté de l'arrêter mais n'y sont pas arrivés."
- 18 *nga-s* *gnas.don* *thag.bcad-pa.yin-te* *thag chod-ma-song*
 je-ERG problème résoudre(caus)-ACC résoudre(rés)-NEG
 +EGOVOL-mais -ACC+CONST
 "j'ai essayé de résoudre le problème mais n'y suis pas parvenu."

87 —

Lorsque le causatif est employé sans son homologue, le résultat de l'action n'est pas mis en doute et l'opposition causatif/résultatif revient alors à une distinction entre un acte volontaire et un acte involontaire ou un procès naturel comme le montrent les trois exemples suivants :

- 19 *nga-s* *ja.dam* *bcag-payin*
 je-ERG thermos casser(caus)-ACC+EGOVOL
 "j'ai cassé (volontairement) le thermos."
- 20 *nga-s* *ja.dam* *chag-song*
 je-ERG thermos casser(rés)-ACC+CONST
 "j'ai cassé (involontairement) le thermos."
- 21 *ja.dam* *chag-song*
 thermos casser(rés)-ACC+CONST
 "Le thermos s'est cassé."

7. Conclusion

Nous avons pu voir tout au long de cet article que les diverses catégories de causateurs et d'agents sont largement grammaticalisées en tibétain à la fois par des procédés morphologiques et syntaxiques. Le bref aperçu que nous avons proposé ne peut évidemment pas rendre compte de la riche problématique liée à la causativité dans cette langue mais il permet d'entrevoir la subtilité du système. Il est en effet possible de distinguer clairement d'un point

de vue morphosyntaxique: l'agent-causateur, le causateur inanimé, l'agent non causateur et le possesseur-causateur. Le tibétain est en cela fort original dans la mesure où ces quatre rôles ne sont pas distingués¹¹ morphosyntaxiquement dans la plupart des langues. L'autre point essentiel est que l'agent-causateur est traité en tibétain comme une source particulière, puisque d'une part, l'ablatif sert souvent à marquer l'agent et que d'autre part l'ablatif et l'ergatif ont une même étymologie.

Enfin, la grammaticalisation de la causativité n'est pas confinée au domaine nominal puisqu'on trouve aussi une opposition morphologique entre verbes causatifs et verbes résultatifs.

En conclusion, on peut donc affirmer qu'au Tibet, si la causalité est au cœur de la philosophie bouddhique, la causativité est, elle, au cœur de la grammaire.

88 —

BIBLIOGRAPHIE

Références dans les langues européennes ou en chinois

- ANDERSON, S. 1977. 'On mechanism by which languages become ergative'. In *Mechanism of syntactic changes*. Li C (ed.). Austin University of Texas.
- ANDERSON J. 1975 "Maximi Planudis in Memoriam", *Langages* 38
- BECHERT, Johannes. 1979. Ergativity and the constitution of grammatical relations. In *Ergativity, towards a theory of grammatical relations* (edited by F. Planck). London, New York, Sydney, San Francisco, Academic Press. p. 45-60.
- BENEDICT, Paul K. 1990. 'Proto Sino-Tibetan ergative *s'. Paper presented to the 23rd ICSTLL. Arlington, Texas.
- BEYER, Stephan V. 1992. *The Classical Tibetan Language*. State University of New York Press.
- CHANG Kun & SHEFTS Betty. 1980. 'Ergativity in spoken Tibetan' AS/BIHP 51/1:15-32. Taipei. China.
- DeLANCEY, Scott. 1981. 'An interpretation of split ergativity and related patterns. *Language* 57:626-57
- 1982. Lhasa Tibetan: a case study in ergative typology. *Journal of*

11. En tout cas, ils ne sont pas distingués d'une façon aussi nette et systématique.

- Linguistic Research* (IULC) 2/1.
- 1985. 'On active typology and the nature of agentivity'. In *Ergativity. towards a theory of grammatical relations* (edited by F. Planck). London, New York, Academic Press. p. 47-60.
- 1990. 'Ergativity and the cognitive model of event structure in Lhasa Tibetan.' *Cognitive Linguistics* 1-3:289-321
- DIXON, R.M.W. 1979 'Ergativity'. *Language* 55:59-138.
- FRANÇOIS, Jacques 1983, "On the perspectival ordering of Patient and Causing Event in the distribution of French and German verbs of Change : a contrastive study", *Meaning use and Interpretation of Language*. Walter de Gruyter Berlin, New York
- GARRETT, Andrew. 1990 'The origin of NP split ergativity'. *Language* 66/2.
- JACKENDOFF R. 1990, *Semantic Structures*, MIT Press
- HU Tan. 1989. *Lasa Kouyu duben*. Minzu chubanshi. Beijing.
- GENETTI, Caroll. 1986. 'The grammatical developpment of postpositions to subordinators in Bodic Languages'. *Proceedings of the 12th annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*. BSL. p. 387-400.
- GOLDSTEIN Melvyn C, ed. 1983. *Tibetan-English Dictionary of Modern Tibetan*. Ratna Pustak Bhandar. Kathmandu Nepal.
- 1991. *Essentials of Modern Literary Tibetan*, (with Gelek Rimpoche and Lobsang Phuntshog,). University of California Press.
- KLIMOV, Georgij A. 1973. *Očerk obščej teorij ergativnosti*. Moskva. Izdatel'stvo Nauka.
- KESANG Gyurmé (SKAL-BZANG 'Gyur-med). 1992. *Le Clair Miroir: Grammaire Tibétaine*. Traduction, adaptation et commentaires de H. STODDARD et N. TOURNADRE. 73110-Arvillard (France), Prajña.
- 1982 (= Ge sang jiu mian) "zang yu dong ci de shi dong fan chou", *Minzu yuwen*, n°5
- TOURNADRE, Nicolas. 1990. *Présentation de la grammaire traditionnelle et des cas du tibétain*. Approche classique et analyse moderne. Singer-Polignac. Paris.
- 1991. 'The rhetorical use of the Tibetan ergative' *Linguistics of the Tibeto-Burman Area* 14-1.
- 1992. 'La deixis en tibétain: quelques faits remarquables'. *La Deixis*. PUF. p. 197-208.
- 1994 'La personne et les médiatifs en tibétain' *Faits de Langue* 3. PUF. Paris.
- 1995 "Tibetan ergativity and the trajectory model" in *new horizons of the Tibeto-Burman linguistics*, ed. Nagano and Matisoff
- TOURNADRE Nicolas, KONCHOK Jatsho. à paraître "Final auxiliary verbs and evidentiality in Tibetan : a comparative study between

- the Tibetan dialects and the Written Language".
 YABU, Shiro. 1993. Case particles ka and kou in Burmese. Paper presented to the 26th ICSTLL. Osaka. Sept 1993.

Références en tibétain

- DORZHI Dong-drug sNyems-blo. 1987. *brda.sprod.rig.pa'i don.'grel.phyogs.bsgrigs*. Gansu'u mi.rigs.dpe.skrun.khang.
 SKAL-BZANG 'Gyur-med. 1981. *bod.kyi brda.sprod.rig.pa'i khrid.rgyun.rab.gsal*.
me.long. si.khron.mi.rigs.dpe.skrun.khang.
 'PHRIN-LAS rGya-mtsho. 1986. *bdag.gzhan gyi rnam.gzhag*. Gan.su'u mi.rigs. dpe.skrun.khang.